

PARTIE 3 - analyse dynamique du secteur informatique

Chapitre 1 : Les entrées et les sorties dans le secteur informatique

Les marchés sont modifiés par des entrées et des sorties d'acteurs. Les entreprises échangent sur les marchés et de nouveaux concurrents cherchent à entrer sur ces marchés. Ces mouvements peuvent être limités par des barrières à l'entrée qui protègent les entreprises en place.

Section 1 : Le marché et la concurrence

Les entreprises sont des acteurs qui offrent des biens et des services marchant sur un marché afin de bénéficier d'un profit. D'autres entreprises, attirées par ces perspectives de profits, peuvent souhaiter d'entrer sur ce marché. En principe, l'entrée est libre afin qu'il y ait une concurrence entre les entreprises et donc une allocation optimale des ressources. La fluidité des facteurs de production permet aux entreprises de passer d'un marché à l'autre. De grandes entreprises se partagent le marché de la sécurité informatique, et en retirent de substantiels profits. L'entrée sur ce marché est difficile du fait des investissements de départ, des compétences requises, du budget publicitaire, de l'image, et de la notoriété attendue par les consommateurs. De jeunes entreprises ont d'ailleurs fait le choix de pénétrer ce marché non pas en confrontant ces géants, mais en se spécialisant en la sécurité mobile ou le Cloud Computing. Par ailleurs, dans le cadre de leur stratégie de repli, certains acteurs peuvent envisager une sortie de marché : HP avait annoncé son intention de se retirer du marché des PC en août 2011, par la suite, la nouvelle direction d'HP a maintenu cette activité.

Section 2 : Les barrières à l'entrée

Une entreprise qui cherche à s'implanter sur un nouveau marché, doit préalablement étudier les barrières à l'entrée.

Barrière : Une barrière est une entrave qui a pour effet de réduire ou limiter la concurrence.

On peut distinguer :

Les barrières légales ou réglementaires constituées par exemple des droits de douanes, des normes de qualité (ISO 9005), les autorisations de mise sur le marché. L'obligation faite à Free par l'ARCEP de couvrir 25% des besoins de la population avec ses propres antennes, constitue une barrière réglementaire, à l'entrée sur le marché de la téléphonie mobile.

Les barrières économiques correspondent aux coûts et aux investissements que toute entreprise nouvelle doit supporter pour entrer. Les économies d'échelle peuvent également être une barrière à l'entrée (La présence d'économies d'échelle désigne le fait que le coût de production unitaire d'un produit ou d'un service baisse lorsque la production augmente).

Les barrières stratégiques créées par les entreprises déjà en place dans un souci de préservation de

leur part de marché : entente, License d'exclusivité, accès au réseau de distribution, standards et modèle propriétaire

Les barrières technologiques sont la conséquence des brevets déposés par les acteurs présent sur le marché et rendent impossible l'accès à une technologie. L'innovation peut faire tomber une barrière technologique.

Toutes ces apparaître peuvent apparaître comme un frein de la concurrence.

Chapitre 2 :

From:

<https://wiki.virtit.fr/> - VirtIT

Permanent link:

https://wiki.virtit.fr/doku.php/p3_-_analyse_dynamique_du_secteur_informatique?rev=1458718688

Last update: **2017/12/09 00:19**

